

Madame, Monsieur,

Les vacances d'été ne vont pas tarder. Vous avez sans doute pris votre décision quant à l'inscription ou à la réinscription de votre enfant dans un établissement scolaire pour l'année scolaire 2019-2020.

Si votre enfant quitte le collège Notre-Dame, un certificat de radiation (ou exeat) lui sera remis le jour de la fin des cours : le mardi 25 juin 2019 à midi (<u>le collège sera fermé l'après-midi</u>), si vous êtes en règle avec la caisse du collège et si tous les manuels scolaires sont rendus.

Si votre enfant reste au collège Notre-Dame, une circulaire vous informant des modalités de rentrée et de la liste des fournitures sera à votre disposition sur la page d'accueil du site Internet du collège vers le 10 juillet 2019.

La rentrée est fixée au lundi 2 septembre 2019 à 8h00

pour tous les élèves.

Merci de tout mon cœur de votre confiance et de votre très aimable collaboration tout au long de cette année 2018-2019.

A bientôt, je l'espère.

Cordialement,



Extrait du contrat de scolarisation 2018-2019

7-2 Résiliation au terme d'une année scolaire ou de l'été :

Les parents informent le chef d'établissement <u>au plus tard le dernier jour de juin 2019</u> de la réinscription ou de la non réinscription de leur enfant durant le troisième trimestre scolaire à l'occasion de la demande écrite qui est faite par le chef d'établissement à tous les parents d'élèves.

La résiliation du contrat après ce terme entraînera le non remboursement par l'établissement de la caution de 40 €.

L'établissement s'engage à respecter ce même délai pour informer les parents de la non réinscription de leur enfant pour une cause réelle et sérieuse (indiscipline, désaccord avec la famille sur l'orientation de l'élève, ou autre motif), et se réserve le droit en cas d'impayés d'avertir durant l'été les parents de la non réinscription de leur enfant à la rentrée suivante. L'établissement n'est pas obligé de reprendre un élève l'année scolaire suivante.

| < |
|---|
| Coupon à remettre au Directeur au plus tard le 21 juin 2019 |
| Situation prévisible de votre enfant au 2 septembre 2019 |
| Pour la prochaine rentrée, mon enfant sera colarisé : |
| au collège Notre-Dame à Bayonne en classe de |
| ⊒ au collège en classe de |
| au lycée professionnel en classe de 3 ^e Prépa |

Nom, prénom, date et signature du responsable légal :

Métiers